

**mazars**

61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
France

 **Grant Thornton**

29, rue du Pont  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE  
France

**VOLTALIA**

## Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale mixte du 17 mai 2023 - Résolution n° 14

**Mazars**

**Membre de la Compagnie de Versailles et du Centre**  
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux  
comptes à directoire et conseil de surveillance  
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

**Grant Thornton**

**Membre de la Compagnie de Versailles et du Centre**  
Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable et de  
Commissariat aux Comptes  
Capital de 2 297 184 euros – RCS NANTERRE 632 013 843

VOLTALIA  
Société Anonyme  
RCS : 485 182 448

## Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale mixte du 17 mai 2023 - Résolution n°14

A l'assemblée générale de la société Voltalia,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Cette autorisation mettra fin à toute autorisation antérieure ayant le même objet.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2023

Les commissaires aux comptes

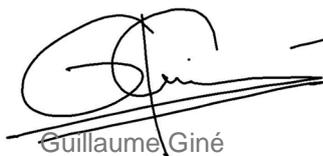
Mazars



Marc Biasibetti  
Associé

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Guillaume Giné  
Associé